Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 21 novembre 2026

La Safer Paca repart au contact



Après un été marqué par les incendies, la sécheresse et les fortes chaleurs, la Safer Provence-Alpes-Côte d'Azur (Société d'aménagement foncier d'établissement) renforce son action depuis Manosque. Sa rentrée est largement consacrée aux collectivités, à la protection des terres agricoles et à la transmission des exploitations. La Safer sera au salon Med'Agri à Avignon ce 14 et 15 octobre, au parc des expositions.

Le foncier agricole n'attend pas, particulièrement alors que les exploitations régionales affrontent des épisodes climatiques plus fréquents et plus intenses. La Safer Paca installée à Manosque, continue d'aller à la rencontre des élus lors de plusieurs rendez-vous départementaux et du salon Med'Agri, à Avignon les 14 et 15 octobre prochains.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 21 novembre 2026



Copyright Mireille Hurlin

Depuis Manosque, une rentrée de terrain

Objectif ? Aider les communes et les intercommunalités à préserver leurs terres, anticiper les mutations foncières et soutenir les projets agricoles locaux. En Provence-Alpes-Côte d'Azur, où la pression urbaine, touristique et environnementale s'exerce fortement sur les espaces ruraux, chaque hectare compte. La loi d'urgence pour la protection et la souveraineté agricoles, promulguée le 18 août 2026, élargit les moyens d'action des Safer. Elle impose notamment de les informer lors de la conclusion ou de la cession d'un bail emphytéotique portant sur des biens à usage agricole.

Le droit de préemption

Autre évolution notable ? La possibilité d'exercer un droit de préemption jusqu'à 10 ans après le changement de destination d'un bâtiment agricole. Une disposition qui vise à limiter les détournements d'usage et à empêcher que des bâtiments autrefois voués à l'agriculture ne quittent trop facilement leur vocation initiale. Les équipes de la Safer Paca ont intégré ces nouvelles règles dès l'été. Elles devront

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 21 novembre 2026

désormais les traduire dans un accompagnement très opérationnel, au plus près des communes. Diagnostics agricoles, études des prix et des transactions, inventaire du patrimoine foncier communal : la Safer propose d'abord aux élus de mieux connaître leur territoire. Son outil Vigifoncier permet également de suivre les mouvements du marché et d'identifier les secteurs où une intervention peut s'avérer nécessaire.



Copyright Mireille Hurlin

Un réseau largement implanté

Les conventions d'intervention foncière couvrent 790 communes sur les 946 que compte la région, soit plus de huit sur dix. Cette veille peut faciliter l'installation d'agriculteurs, la reconquête de friches, la création de projets alimentaires territoriaux ou encore la gestion de biens sans maître. La Safer intervient aussi aux côtés des collectivités dans leurs politiques de sobriété foncière, de renaturation et de préservation des espaces naturels et forestiers. Une approche nécessaire qui touche à l'alimentation, à l'eau, aux paysages et à l'attractivité durable des territoires. La rentrée aura surtout une priorité :

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 21 novembre 2026

transmettre les exploitations. De nombreux agriculteurs approchent de l'âge de la retraite, tandis que l'installation de nouveaux profils demeure parfois freinée par le coût du foncier, l'accès au logement ou la complexité des reprises.

Maintenir les terres dans leur vocation

La Safer souligne sa vocation à accompagner les cédants, à repérer et épauler les repreneurs et à maintenir les terres dans leur vocation agricole au profit d'une mobilisation collective. « Notre mission est de préserver, transmettre et préparer l'avenir », résume Patrice Brun, président de la Safer Paca. La tournée a débuté le 8 octobre aux Alpes-de-Haute-Provence, s'est poursuie le 9 dans le Var, puis de mardi 13 à jeudi 15 octobre à Med'Agri, à Avignon. Le 15 octobre, la Safer sera également présente aux Salons des Maires des Hautes-Alpes et des Alpes-Maritimes. Des rendez-vous où se jouera, bien plus discrètement qu'il n'y paraît, une part de l'avenir agricole régional.

Mireille Hurlin



Copyright Mireille Hurlin

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 21 novembre 2026

France 3 Provence-Alpes : ‘Dimanche en politique’ revient sur les résultats des Municipales



Ce dimanche 26 avril, la chaîne télévisée France 3 Provence-Alpes reviendra sur les résultats des élections municipales, qui se sont tenues les 15 et 22 mars derniers, dans son émission *Dimanche en politique*.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 21 novembre 2026

Un mois après les résultats des Municipales, Thierry Bezer, spécialiste de la vie politique, animera l'émission hebdomadaire *Dimanche en politique* sur le sujet. Il sera entouré de trois journalistes de la presse écrite régionale :

- Léo Purguette, président et directeur éditorial de *La Marseillaise* ;
- Guilhem Ricavy, directeur éditoriale de *Var Matin* ;
- Andrée Brunetti, journaliste à *L'Écho du Mardi*.

Ensemble, ils dévoileront une analyse de la situation politique en Vaucluse, dans les Bouches-du-Rhône et dans le Var sur France 3 Provence-Alpes.

Dimanche 26 avril. 11h30. France 3 Provence-Alpes.

Truffaut, des sapins de Noël pour la bonne cause



Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 21 novembre 2026

Du 26 novembre au 24 décembre, les magasins et le site Internet Truffaut s'engagent pour chaque sapin naturel acheté (supérieur ou égal à 25€) à reverser 1€ pour des actions de réhabilitation du massif des Maures dans le Var durement touché l'été dernier par un dramatique incendie ravageant 6 838 hectares.

Les sommes récoltées seront reversées au fonds de dotation ONF (Office national des forêts) – Agir pour la forêt dans le cadre du dispositif 'Respir' créé à l'initiative de la Région Sud au bénéfice des forêts.

L'argent récolté

Il participera, dès 2022, à faire renaitre ce patrimoine national. Au programme : Coupe des bois brûlés pour mise en sécurité des secteurs fréquentés et amélioration paysagère ; Travaux venant favoriser le retour de la végétation naturelle via le recépage (coupe à ras) des arbres susceptibles de se régénérer par rejet des souches ; Réalisation de fascines végétales pour limiter l'érosion des sols et faciliter la régénération. Cette technique de génie écologique tire parti des bois brûlés qui, une fois abattus, sont réutilisés sur place pour la constitution de peignes en matériau naturel ; Actions en faveur de la biodiversité telles la création de milieux mosaïques et de caches favorables à la tortue d'Hermann, avec des zones de replis limitrophes à l'incendie… ; D'ici 1 à 2 ans selon constatation du niveau de régénération naturelle, replantations ponctuelles sur des secteurs d'enjeux particuliers (zone touristique, plantations adaptatives au changement climatique…) avec des conditions de sol favorables à leur réussite.

En savoir plus

Le fonds Respir consiste, sur la base d'une bourse de projets qualifiés reposant sur des critères d'éligibilité, à promouvoir la mobilisation de financements privés au profit de la forêt de Provence-Alpes-Côte-d'Azur en lien étroit avec les dispositifs publics existants.
MH